

Commission de discipline
CATEGORIE ECOLE

AFFAIRES DISCIPLINAIRES:

Affaire N1 : RENC CSAC/JSB (ECOLE) DU 13/05/2023

- Vu la feuille du match
- Vu le rapport de l'arbitre qui signale l'absence de l'équipe (JSB) sur le terrain
- Vu l'article 52 Règlement Championnat Jeunes.

Par ces Motifs la CD décide :

- Match Perdu par pénalité à l'équipe JSB pour octroyer le gain du match au club CSAC qui marque (03) points et (03) trois buts.
- Amende de **15000.00 DA** est infligée au club (ADC) .

Affaire N2 RENC ASOK/AOR (ECOLE) DU 13/05/2023

- Vu la feuille du match
- Vu le rapport de l'arbitre qui signale l'arrêt de la rencontre suite au tentative d'agression sur arbitre plus mauvais comportement de l'entraîneur Mr BOUTAGHANE BILLAL du club ASOK

Par ces Motifs la CD décide :

- Match Perdu par pénalité à l'équipe ASOK pour octroyer le gain du match au club AOR qui marque (03) points et (03) trois buts.
 - Un (01)An de suspension ferme à Mr BOUTAGHANE BILLEL entraîneur du club ASOK pour tentative d'agression sur arbitre et amende de **15000.00 DA** est infligée au club (ASOK) (ART 102)